



# *TOURNOIS INDIVIDUELS JEUNES*

*Simples, doubles et mixtes*

*REGLEMENT SAISON 2017/2018*



### PREAMBULE

Ce règlement précise les modalités d'organisation d'un tournoi individuel jeunes pour les inscriptions aux tableaux Elite, Espoir et Promotion.

Il est précisé que les clubs ont toute latitude dans l'organisation de leur tournoi et peuvent se limiter à certains tableaux : promotion ou espoir ou Elite. Le choix du club dans ses tableaux résulte de l'objectif recherché (logique de développement, tournoi d'un plus haut niveau).

En toute hypothèse, le club peut se rapprocher de la Commission Jeunes pour voir le meilleur profit à tirer du tournoi qu'il souhaite organiser.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les tournois individuels catégorie jeunes sont ouverts aux titulaires d'une licence FFBaD compétition pour la saison en cours. Cette licence peut être délivrée au sein d'un club affilié à la Ligue de Bretagne de Badminton, par l'intermédiaire du Comité Départemental de Badminton d'Ille-et-Vilaine. A titre exceptionnel, les joueurs issus d'autres départements peuvent être accueillis sur ces compétitions. Leur participation est réglementée. Elle n'est pas prioritaire sur des joueurs licenciés bretiliens et doit être autorisée par la commission départementale jeunes.

Un joueur sélectionné pour une compétition régionale, interrégionale ou nationale ne pourra pas participer le même jour à un tournoi individuel. En cas de non-respect de ce règlement, le joueur se verra interdire de toute compétition pendant 2 mois et devra s'acquitter d'une amende de 16€.

#### Qui peut s'inscrire et sur quel tableau ?

- Tournoi Individuel PROMOTION : ouvert aux joueurs et joueuses P12 et NC seulement
- Tournoi Individuel ESPOIRS : ouvert à tout licencié (hors NC et joueurs de la Liste élite)
- Tournoi Individuel ELITE : ouvert aux seuls joueurs de la liste Elite départementale + joueurs



POSSIBILITE DE PARTICIPATION EN FONCTION DES CLASSEMENTS			
	TOURNOI PROMOTION	TOURNOI ESPOIR	TOURNOI ELITE
JOUEURS P12 & Nc	OK	<b>P12 seulement</b> si souhait stipulé lors de son inscription	NON
JOUEURS P11 ET PLUS	NON	OK	<b>P11 et plus</b> si souhait stipulé lors de son inscription
JOUEURS DE LA LISTE ELITE	NON	NON	OK

Attention dans la fiche d'inscription on autorise les P12 en élite

### LICENCES

Pour participer à un tournoi individuel, tout joueur sera tenu de présenter sa licence en règle à la date de la compétition.

Tout joueur, ne pouvant présenter de licence lors d'un contrôle à un tournoi, devra fournir une déclaration sur l'honneur signée par le président de son club afin de justifier l'appartenance à celui-ci.

#### 1. CATEGORIES D'AGE

Les catégories d'âge saison 2017/2018 :

- Cadets : U17 Joueurs nés en 2002/2003
- Minimes : U15 Joueurs nés en 2004/2005
- Benjamins : U13 Joueurs nés en 2006/2007
- Poussins : U11 Joueurs nés en 2008/2009
- Minibad : U9 Joueurs nés en 2010 et après

Le club organisateur devra indiquer dans son règlement particulier si le changement de catégories est accepté.



### 2. TENUE VESTIMENTAIRE

Tout joueur participant à un tournoi individuel devra porter, sur le terrain, une tenue conforme au règlement FFBaD : short ou jupe short et tee-shirt.

### 3. CALENDRIER :

Le calendrier prévisionnel des tournois jeunes est mis à jour régulièrement sur le site du comité. Chaque club peut, à tout moment de l'année, organiser un tournoi individuel. Si une même date est choisie par plusieurs clubs et sur les mêmes catégories, cette date sera donnée en priorité au club qui aura réalisé en premier sa demande d'autorisation de tournois sur Poona avec les bons référents (J.A. et adjoint). Cela étant, la Commission Jeunes se réserve la possibilité de prendre uniquement les demandes de tournoi faites à compter du mois de juin qui précède la saison 2017/18. En effet, face à la recrudescence des demandes déposées trop tôt dans la saison (mai voire avril de la saison précédente, alors que le nouveau règlement n'a même pas été édité), l'équité entre les clubs pourrait conduire à retenir un ordre de priorité parmi des demandes déposées dans des délais raisonnables.

### 4. DEMANDE D'AUTORISATION DE TOURNOI

Une demande d'autorisation complète de tournoi individuel devra être effectuée par le club organisateur sur Poona, au plus tard 6 semaines avant la date de la compétition en y renseignant les informations nécessaires.

Plusieurs tournois individuels jeunes pourront être organisés sur le même secteur (cf. liste des secteurs) s'ils ne sont pas ouverts aux mêmes catégories d'âges et/ou aux mêmes catégories de joueurs (Espoir, Promotion ou Elite). Exemple : un tournoi jeunes benjamins ouvert aux Promotion (P12/Nc) peut se tenir le même jour qu'un tournoi jeunes benjamins Espoirs/Elites

La Juge-Arbitre pour ces tournois jeunes pour la saison 2017-2018 est Cathy Vannier. Un numéro d'autorisation sera généré par Poona lors de la validation de la demande d'autorisation.

Pas d'autorisation de tournoi jeunes le week-end de la finale du championnat d'Ille-et-Vilaine soit le 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2018, ainsi que le dimanche 17 juin.

## Comité Départemental d'Ille-et-Vilaine

Pour les poussins, il est conseillé d'organiser le tournoi pour cette seule catégorie et de prévoir une consolante et/ou coupler avec un tournoi ouvert aux minibad.

### 5. INVITATIONS

Le club organisateur doit utiliser la fiche d'inscription type proposée par le comité départemental de badminton. Il peut y ajouter logo, informations complémentaires, mais devra utiliser le fichier Excel type du Comité Départemental (exemplaire en bas de règlement)

Les invitations sont à envoyer 4 semaines minimum avant la date de la compétition, à tous les clubs du département et au Comité pour en permettre la diffusion sur le site.

Bien que les joueurs licenciés en Ille-et-Vilaine sont prioritaires sur les licenciés extérieurs, il est possible d'inviter les clubs de la ligue de Bretagne à participer aux tournois individuels.

Nota : La liste et l'évolution des inscriptions reçues par le club organisateurs doivent être accessibles via le site internet du club.

### 6. HORAIRES

Début d'un tournoi : au plus tôt 9h00 (Convocation 8h30 au plus tôt)

Fin du tournoi : au plus tard 18h00.

### 7. TERRAINS

Nombre de terrains nécessaires : 1 terrain pour 12 joueurs inscrits. Ce maximum étant préconisé pour des organisateurs habitués aux tournois jeunes. Par exemple, une salle 5 terrains peut accueillir 60 joueurs lors du tournoi.

Ce point du règlement doit être impérativement respecté afin d'éviter les temps d'attente trop longs.

**Nota :** Pour éviter les temps d'attente trop importants, ouvrir son tournoi jeunes aux Promotion, Espoir ou Elite seulement est possible. Il est également possible d'organiser un tournoi avec une seule catégorie d'âge.

Il est possible, également, d'utiliser une autre salle, en fonction du nombre de joueurs prévus. Si plusieurs salles sont prévues, elles ne seront pas distantes de plus de dix minutes l'une de l'autre en voiture.



### **8. VOLANTS**

En tableaux ELITE (concernant les Poussins/Benjamins/Minimes/Cadets – pas les Minibads), les matchs se disputent avec des volants plumes homologués, à la charge des joueurs. L'organisateur s'engage à en avoir le jour de la compétition pour pouvoir en vendre si nécessaire. Le type et la marque des volants utilisés pour chaque compétition devront être précisés dans la demande d'autorisation de tournoi.

Pour les tableaux ESPOIRS, les joueurs utiliseront des volants plastiques type Mavis 300 de chez Yonex fournis par l'organisateur sauf si, et seulement si, les deux joueurs espoirs désirent jouer en plumes. Dans ce cas, les volants seront fournis par les deux joueurs concernés.

Pour les tableaux PROMOTION, les joueurs utiliseront des volants plastiques type Mavis 300 de chez Yonex fournis par l'organisateur sauf si, et seulement si, les deux joueurs espoirs désirent jouer en plumes. Dans ce cas, les volants seront fournis par les deux joueurs concernés.

La vente des volants se fera au tube où à l'unité, au choix du club organisateur qui devra le spécifier dans son règlement de tournoi.

### **9. TABLEAUX**

Il existe 3 niveaux de compétition par catégorie : ELITE, ESPOIR et PROMOTION.

Une proposition de répartition de ces 3 niveaux doit obligatoirement parvenir au Comité le lundi précédent le tournoi, via le document « **Guide des inscription tournoi jeunes 2017-2018** ».

Chaque organisateur de tournoi jeunes doit donc organiser son délai d'inscription en fonction de la transmission de cette répartition au Comité.

Lors de son inscription, le joueur pourra choisir la catégorie dans laquelle il souhaite jouer via la fiche d'inscription type du Comité, mais devra respecter les conditions suivantes :

- **TABLEAU ELITE :**

Au 1<sup>er</sup> lundi de chaque rentrée de vacances scolaires, une liste de joueurs et joueuses, sera mise à jour par le comité et diffusée au club organisateur de tournois jeunes. Ces joueurs devront OBLIGATOIREMENT jouer en élite.

Un(e) joueur(se) qui n'est pas sur la liste des joueurs « ELITE » définie par le Comité peut s'inscrire en élite lors de l'envoi de sa fiche d'inscription.

Un joueur P12 ou NC ne peut pas s'inscrire en Tableau Elite.

**4 joueurs sont nécessaires** pour que le tableau ELITE soit maintenu. Le tableau ELITE pourra être ouvert à certains espoirs, sur proposition et validation de la commission départementale jeunes seulement. Une demande du club organisateur doit être effectuée en ce sens le lundi qui précède la compétition.

### Ordre de priorité pour l'intégration des joueurs au sein d'un Tableau ELITE :

1 – Priorité à un joueur de la liste ELITE du Comité, inscrit dans sa catégorie.

2 – Intégration d'un joueur de la liste ELITE du comité, issue de la liste élite de la catégorie d'âge inférieure (Joueur de la liste Elite benjamins, qui s'inscrit en Elite minime par exemple).

3 – Sur la base de la moyenne de montée au CPPP, intégration des joueurs « hors liste ELITE » du comité, licencié en Ille-et-Vilaine. (Joueur P10 benjamin, qui émet le souhait d'intégrer le tableau ELITE benjamin du tournoi par exemple)

4 – Sur la base de la moyenne de montée au CPPP, intégration des joueurs « hors liste ELITE » du comité, licencié en Ille-et-Vilaine. (Joueur P10 benjamin, qui émet le souhait d'intégrer le tableau ELITE minimales du tournoi par exemple)

5 – Sur autorisation du Comité, intégration d'un joueur licencié au sein d'un autre département, en tableau ELITE, inscrit dans sa catégorie d'âge.

5 – Sur autorisation du Comité, intégration d'un joueur licencié au sein d'un autre département, en tableau ELITE, inscrit dans la catégorie d'âge supérieure.

### • TABLEAU ESPOIR :

- Jusqu'à 12 joueurs inscrits en Espoir : tableau unique « ESPOIR ».

- A partir de 13 joueurs inscrits en ESPOIR : 2 tableaux distincts (ESPOIR A + ESPOIR B).



## Comité Départemental d'Ille-et-Vilaine

- **Entre 13 et 24 joueurs inscrits en ESPOIR** : la séparation du tableau en 2 à nombre égal sera effectuée en fonction du classement CPPP. Si nombre impair de joueur(se) , le joueur(se) du milieu se retrouve en B.

**Exemple : 13 joueurs inscrits en Espoir**

- **Espoir A avec 6 joueurs (2 poules de 3)**
- **Espoir B avec 7 joueurs (1 poule de 4 et 1 poule de 3)**

**Exemple : 22 joueurs inscrits en Espoir**

- **Espoir A avec 11 joueurs (2 poules de 4 et 1 poule de 3)**
- **Espoir B avec 11 joueurs (2 poules de 4 et 1 poule de 3)**

- **Si plus de 24 joueurs(ses) : les 12 meilleurs seront dans le tableau A et les suivant dans le tableau B**

**Exemple : 30 joueurs inscrits en Espoir**

- **Espoir A avec 12 joueurs (4 poules de 3)**
- **Espoir B avec 18 joueurs (6 poules de 3)**
- **Dans le cas où plusieurs sont à égalité de points (moyenne de montée similaire) pour la répartition en Espoir A ou Espoir B, le joueur ayant le plus grand nombre de matchs joués dans la saison sportive sera prioritaire pour basculer en Espoir A. En cas de nouvelle égalité, celui ayant le plus de victoire au cours de la saison sportive basculera en Espoir A.**

**Un joueur ou joueuse P12 peut faire la demande pour jouer en espoir via la fiche d'inscription.**

<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>TABLEAU PROMOTION :</b></li></ul>
--

**Réservé aux joueurs et joueuses P12 et Non Compétiteurs (Nc).**

**Un tableau PROMOTION ne sera maintenu qu'avec 4 joueurs inscrits au moins.**



Dans le cas où le tableau est annulé (car minimum de 4 joueurs(ses) non atteint), les joueurs(ses) inscrits intégreront le tableau espoir (avec leur accord, et seulement avec leur accord)

### 8. POULES

Pour la composition des poules il sera tenu compte du classement CNPP à J-7, afin d'avoir des têtes de série et des têtes de poule

- pour un tableau de 15 joueurs et moins : 2 têtes de série.
- pour un tableau de 16 à 31 joueurs : 4 têtes de série.
- pour un tableau de 32 à 63 joueurs : 8 têtes de série.

Pour un tableau à 12 joueurs, il est préférable de faire 4 poules de 3 à 2 sortants.

Pour un tableau à 16 joueurs, il est préférable de faire 4 poules de 4.

9. GESTION D'UN TOURNOI SUR BAD+ (ou BadNet) (voir aussi « conseils aux organisateurs de tournois avec Bad+ »)

Les têtes de série seront déterminées à la moyenne sur la base des documents envoyés par le Comité 35 Badminton le lundi précédent le tournoi. Les têtes de poules suivantes seront désignées de la même façon. => il faudrait mettre cela en 10 car sinon redondant et pas homogène

### 10. MATCHS

Tous les matchs se disputent en **2 sets gagnants de 21 points**, selon la réglementation FFBaD.

Le nombre maximum de matchs pour un joueur est de 8 sur une journée

### 11. COACHING

Chaque organisateur de Tournois jeunes doit veiller aux règles qui s'appliquent au coaching chez les Minibad, Poussins, Benjamins :

L'acte de coaching est autorisé à la pause à 11 points ainsi qu'entre les sets. Cependant, dans la volonté éducative de rendre les jeunes licenciés brétiliens autonomes, l'acte de coaching est interdit entre les points. Toute personne ne respectant pas ce point de règlement pourrait se voir interdire l'accès aux chaises de coach durant le tournoi par le référent du tournoi jeunes.

Il est formellement interdit de donner des orientations technico-tactiques ou de parler entre les points. Guider les joueurs au sujet du placement au service (paire/impaire) est toutefois possible. Lorsqu'il n'y a pas d'arbitre sur le match en cours, les joueurs sont en auto-arbitrage. Tout problème lié au score doit être géré par le juge arbitre ou le référent du tournoi jeunes.

Les comportements déviants de joueurs seront sanctionnés (amende, interdiction de participation en tournoi) par le Comité Départemental de Badminton. Bien entendu, ces règles s'appliquent de la même façon aux parents qui ne doivent en aucune façon intervenir dans une rencontre ou auprès de la table de marque. Les parents n'ont pas vocation à être coaches de leurs enfants.

Une conduite inappropriée des parents pourra s'accompagner d'une sanction sur le joueur.

Il est également rappelé que seuls les résultats du logiciel font foi et qu'ils ne peuvent faire l'objet de modifications.

Les organisateurs des tournois sont vivement conseillés d'annoter dans leur compte-rendu les incidents intervenus au cours d'un tournoi afin de permettre à la Commission Jeunes de se prononcer sur la conduite à tenir et recourir, le cas échéant, à des sanctions.

L'attention est appelée sur ce point et la Commission Jeunes n'hésitera pas, si elle l'estime nécessaire, à prononcer des sanctions en cas de comportements inappropriés.

### **12. REGLEMENT**

Le règlement général des compétitions de la FFBaD s'applique pour tous les points non développés dans ce règlement. Le juge-arbitre ou référent veille au bon déroulement du tournoi et au respect de ces règlements, du fair-play et de l'éthique sportive.

Toute dérogation au règlement ne pourra se faire qu'en accord avec le référent de la catégorie d'âge concernée.

### **13. FRAIS D'INSCRIPTION**

La recette des frais d'inscription reste entièrement acquise au club organisateur.

Les frais d'inscription maximum sont de **3.00 €** par joueur.



### **14. RECOMPENSES**

Le club organisateur se doit de récompenser au minimum les vainqueurs et les finalistes.

### **15. RESTAURATION**

Le club organisateur devra prévoir pour les joueurs, les accompagnateurs et le public, une restauration suffisante dans chaque salle. Les recettes restent entièrement acquises au club organisateur.

### **16. FORFAITS**

Il est important de sensibiliser les jeunes, les parents et les responsables jeunes sur les nuisances engendrées par les forfaits **non signalés** qui pénalisent fortement l'organisation des tournois et sont très désagréables pour les autres joueurs. En conséquence :

- Tout joueur, sachant à l'avance son indisponibilité pour le tournoi, peut téléphoner au club organisateur **jusqu'au mercredi précédant le tournoi**.
- Au-delà de cette limite, tout joueur inscrit, non présent le jour du tournoi, doit adresser **un certificat médical** ou **un justificatif écrit** et ce, **dans les 5 jours** suivant le tournoi, au Comité Départemental 35 de Badminton.

**Tout forfait non justifié sera pénalisé d'une amende de 16 € adressée au club au nom du joueur. En outre le joueur forfait pourra être suspendu suivant la décision de la Commission Jeunes. Tant que cette amende n'aura pas été réglée, le joueur ne sera plus autorisé à participer à aucune compétition.**

### **17. COMMUNICATION**

Pour faire paraître vos résultats dans le journal « Ouest France » il faut les transmettre au secrétariat du comité 35 avant 11h00 le lundi matin.

par email : [contact@codep35badminton.fr](mailto:contact@codep35badminton.fr)

### **18. TRANSMISSION DES RESULTATS**

A l'issue de chaque tournoi le club organisateur dispose de 24 heures (lundi soir) pour expédier par mail le fichier BAD+ (ou BadNet) et le rapport du Juge Arbitre au Comité et à la Commission Jeunes, sous peine d'interdiction d'organisation de tournois.

email : [contact@codep35badminton.fr](mailto:contact@codep35badminton.fr)

### La Commission Jeunes CODEP35.

**Salariée** du comité : 02 99 54 67 60 / [contact@codep35badminton.fr](mailto:contact@codep35badminton.fr)

**Poussins** : Marie Menant : 06 87 59 78 86

**Benjamins** : Marie Menant : 06 87 59 78 86

**Minimes** : Jean-Louis Fardeau : 06 80 74 86 65

**Cadets** : Arnaud Rémy : 06 48 15 33 17

Toute participation à ces tournois et à leur organisation implique l'entière adhésion au présent règlement.

**Ce règlement a été rédigé par les membres de la Commission Jeunes du Comité Départemental 35 de Badminton à Rennes le 4 juillet 2017.**

**Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents ou de l'accompagnateur responsable et non du club organisateur.**